



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A : 02 21 018

Semur, le 02 décembre 2023

Cher Membre

Le Conseil d'Administration a l'honneur de vous inviter à participer à

**L'Assemblée Générale Ordinaire de la Compagnie,
Qui se déroulera le vendredi 02 Février 2024 à 19h00
Salle Ciney (parc de la Mairie) à Semur-en-Auxois**

Ordre du jour prévu :

- Allocution de bienvenue du président
- Rapport moral du président - Vote sur le rapport moral
- Rapport et compte-rendu financier du trésorier
- Rapport des vérificateurs des comptes - Décharge au trésorier
- Bilan sportif
- Présentation du budget prévisionnel
- Élection de postulant au conseil d'administration
- Questions diverses

La présence de tous les archers et/ou parents pour les jeunes de moins de 16 ans est vivement souhaitée à cette AGO. En cas d'empêchement, selon les règles de fonctionnement, vous pouvez donner une procuration (doc joint) à un autre électeur. *(Membre actif âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection, adhérent depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations - Ne pourra être prise en compte qu'une seule procuration par archer).*

Dans l'attente de vous retrouver le 02 Février 2024



Le Président
Grégoire Arranz

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois
N° SIRET 494826290 00020**

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>
Facebook : <https://www.facebook.com/archers.delauxois>